

Le conditionnel et l'expression de l'hypothèse

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Compréhension et compétences d'interprétation

/ 4 pts

- a. Au futur simple : il ne raconte pas un souvenir mais projette un désir, une promenade rêvée et annoncée comme certaine.
- b. « picoté », « fouler », « sentirai la fraîcheur », « à mes pieds », « le vent baigner ma tête nue » : le toucher domine ; le titre annonce un poème du corps et des sensations, non des idées.
- c. Il refuse le langage et la réflexion pour se laisser envahir par la sensation et « l'amour infini » : une communion avec la nature.
- d. Une liberté d'errance sans but : « comme un bohémien », nomade heureux ; la nature est aimée « comme avec une femme », comparaison qui fait de la promenade une histoire d'amour.

Repère — identifier le temps dominant d'un poème, c'est déjà interpréter : le futur projette, le conditionnel rêve, le passé se souvient.

2 Grammaire : futur et conditionnel

/ 4 pts

- a. aller, sentir, laisser ; terminaison -ai (et non -ais) ; test « nous » : nous irons, nous sentirons, nous laisserons → futur.
- b. je ne parlerais pas, je ne penserais rien, me monterait, j'irais.
- c. « Il savait que l'amour infini lui monterait dans l'âme » : conditionnel présent, valeur de futur dans le passé.
- d. Exemple : « Si Rimbaud avait continué à écrire, il aurait publié bien d'autres recueils. » (si + plus-que-parfait, conditionnel passé)

Le point clé — devant une forme en -rai/-rais, applique toujours le test « nous » avant de répondre : -rons = futur, -rions = conditionnel.

3 Valeurs du conditionnel

/ 4 pts

- a. Conditionnel passé, information non confirmée (« d'après les témoins »).
- b. Conditionnel présent, futur du passé (principale au plus-que-parfait, action postérieure).
- c. Conditionnel passé, reproche (« devoir » + négation, action passée).
- d. Conditionnel présent, souhait (« il me plairait ») puis imaginaire / irréel (« nous aurions »).

Erreur fréquente — donner « hypothèse » à tout conditionnel : après un verbe au passé, il est simplement le futur du passé et n'exprime aucune condition.

4 Réécriture : les systèmes hypothétiques

/ 4 pts

- a. Si j'étais libre, par les soirs bleus d'été, j'irais dans les sentiers et je sentirais la fraîcheur de l'herbe.
- b. Si tu lis le poème, tu comprendras la question.
- c. S'il n'y avait pas de vent, la promenade serait moins agréable. (ou « si le vent ne soufflait pas »)
- d. Si le poète était parti, il n'aurait pensé à rien.

Attention — en réécriture, chaque verbe de la principale doit suivre : un système hypothétique se vérifie verbe par verbe, pas seulement sur le premier.

5 Dictée préparée : -rai ou -rais ?

/ 4 pts

- a. serai ; écrirai ; visiterions ; verrais ; prêterait ; oserai.
- b. « Écrirai » : futur simple, action certaine après « quand je serai » ; « visiterions » : conditionnel présent, exigé par « si tu pouvais » (irréel du présent).
- c. Principale au passé (« m'avait dit ») : le conditionnel est un futur du passé, valeur temporelle.
- d. Ce « si » introduit une interrogation indirecte (« je ne sais pas si »), pas une hypothèse : le futur y est permis.

Astuce — en dictée, chaque verbe en -r... se vérifie par le test « nous » et par la recherche d'un « si » ou d'un verbe au passé dans la phrase.